

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 18 avril 2019 N° 1180

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Lancement d'un appel à projets dans le cadre du Sommet Afrique-France 2020 pour financer des solutions innovantes pour la ville durable en Afrique

L'appel à projets pour des « Solutions innovantes pour la ville durable en Afrique » a été lancé le 14 mars 2019 par la Direction générale du Trésor à l'occasion de la visite du président de la République au Kenya. Une enveloppe de 5 millions d'euros issue du Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP), outil destiné à amorcer des projets à forte valeur ajoutée française dans les pays en développement, est mise à disposition. Cette somme permettra de financer la réalisation de démonstrateurs dans des pays africains, autour des enjeux de la ville durable.

L'objectif est de sélectionner, d'ici octobre 2019, une dizaine de projets, portés principalement par des PME et start-ups françaises au bénéfice d'acteurs publics africains. Une fois lancés, ces projets devront avoir des effets directs et rapides, l'ambition étant de les faire passer à une échelle supérieure ou de les répliquer ailleurs sur le continent africain.

Cet appel à projets a été lancé dans la perspective du sommet Afrique-France 2020, annoncé par le président de la République à Ouagadougou. Ce sommet, portant sur le thème de la ville durable, sera l'occasion de présenter des réalisations concrètes, notamment en matière économique, impliquant des acteurs privés français et africains. L'appel à projets permettra ainsi aux entreprises françaises de proposer des solutions innovantes aux enjeux de la ville durable, tout en valorisant le savoir-faire français.

Comme le rappelle **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances : « Tous les secteurs liés à la ville durable sont concernés. Energie, eau, économie circulaire, habitat durable, mobilité verte, numérique... ne vous censurez pas ! »

Les entreprises intéressées ont jusqu'au 14 juin 2019 pour candidater, en remplissant une « fiche projet » et en s'assurant que leur solution réponde bien à un besoin des bénéficiaires publics locaux. A l'issue d'une présélection, les entreprises pourront défendre en septembre prochain leur solution innovante lors d'une présentation orale, destinée à sélectionner les dix meilleurs projets. Les projets seront évalués à l'aune de critères variés, tels que le potentiel d'innovation, la part française, l'impact environnemental et social et l'appropriation locale. L'annonce des dix lauréats se fera en octobre 2019.

Retrouvez toutes les informations sur l'appel à projets sur le site de la DG Trésor.

## Contact presse:

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher: 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr